

Lettre ouverte

Monsieur Le Maire,
Monsieur l'élu en charge du personnel territorial,

En réponse à l'article paru ce lundi 19 avril sur le site de "La Dépêche", nous vous adressons cette lettre ouverte. Nous, ensemble du collectif France Animation en Lutte, sommes indigné·es, en colère par la réponse qui nous a été communiquée.

Votre mépris envers l'ensemble des animateur·rices de votre collectivité nous révolte. Oui, nous parlons de mépris car :

- Vous n'avez pas daigné prévenir de façon officielle et individuelle les animateur·rices concerné·es par cette situation. En lieu et place, vous n'avez pas hésité à vous dédouaner de vos responsabilités d'employeur en laissant les directeur·rices des accueils faire le travail à votre place ;
- Vous avez osé justifier l'annulation de nos contrats, lors de votre live Facebook du jeudi 15 avril à 19h, en lien avec la décision prise par le Président de La République face à la crise sanitaire, qui mettait un terme aux accueils de loisirs durant la période des vacances scolaires ;
- Vous avez déclaré en réponse à l'un de nos commentaires sur ce même live " pour ce qui est des contrats non maintenus, cela est permis par le droit " en oubliant de spécifier à quel article de droit vous faisiez référence ;
- Vous parlez de "sanctuarisation", de "privilégier" les animateur·rices pour cet été alors que vous n'êtes même pas en mesure d'affirmer qu'il y aura vraiment un été ;
- Vous avez attendu que l'on se rassemble pour vous sentir obligés de nous recevoir ;
- Vous avez fait recevoir notre délégation par une agente non décisionnaire dans un objectif de gain de temps non constructif ;
- Vous avez décidé d'utiliser les médias pour pallier aux difficultés de communication de vos services ;
- Vous osez nous faire une proposition au rabais que vous intitulez "indemnisation" ;
- Vous méconnaissez et dévalorisez notre profession.

Face à cette situation, aujourd'hui nous exigeons :

- Que nos contrats soient honorés en totalité ;
- Qu'une égalité de traitement soit faite entre tou·tes les agent·es : titulaires, contractuel·les ou vacataires.

Nous vous rappelons que notre profession mérite une véritable reconnaissance. A ce jour, nous sommes celles et ceux qui ont les compétences pour accueillir, accompagner, et prendre soin de l'ensemble des toulousain·es de 3 à 17 ans, tout au long de l'année y compris face à la crise sanitaire, où nous aussi, sommes en première ligne.

Contrairement aux stéréotypes que vous véhiculez sur ce secteur professionnel, l'Animation n'est pas exclusivement réservée aux jeunes qui financent leurs études mais concerne également l'implication, l'engagement d'hommes et de femmes de tous âges, tous horizons, dans une démarche tant volontaire que professionnelle. En revanche, tou·tes essaient effectivement d'en vivre, plus précisément d'en survivre. Notre métier n'est en rien une prestation mais un service d'utilité publique.

Le Collectif France Animation en Lutte

